

1. Les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation

Les SAÉ permettent l'évaluation en situation de la compétence. Cette évaluation est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurants le référentiel, et s'appuie sur la démarche portfolio, à savoir une démarche de réflexion et de démonstration portée par l'étudiant lui-même.

Parce qu'elle répond à une problématique que l'on retrouve en milieu professionnel, une SAÉ est une tâche authentique.

En tant qu'ensemble d'actions, la SAÉ nécessite de la part de l'étudiant le choix, la mobilisation et la combinaison de ressources pertinentes et cohérentes avec les objectifs ciblés.

L'enjeu d'une SAÉ est ainsi multiple :

- Participer au développement de la compétence ;
- Soutenir l'apprentissage et la maîtrise des ressources;
- Intégrer l'autoévaluation par l'étudiant ;
- Permettre une individualisation des apprentissages.

Au cours des différents semestres de formation, l'étudiant sera confronté à plusieurs SAÉ qui lui permettront de développer et de mettre en œuvre chaque niveau de compétence ciblé dans le respect des composantes essentielles du référentiel de compétences et en cohérence avec les apprentissages critiques.

Les SAÉ peuvent mobiliser des heures issues des 1800 ou 2000 heures de formation et des 600 heures de projet. Les SAÉ prennent la forme de dispositifs pédagogiques variés, individuels ou collectifs, organisés dans un cadre universitaire ou extérieur, tels que des ateliers, des études, des challenges, des séminaires, des immersions au sein d'un environnement professionnel, des stages, etc.

2. SAÉ – 3 projets au S4 – Parcours Création numérique

Les SAÉ du quatrième semestre MMI sont pluri-compétences et appartiennent à plusieurs UE (Unité d'Enseignement) qui accueillent les heures de ressources principales qui seront essentiellement mobilisées pour répondre aux problématiques soumises aux étudiants.

Les sujets sont imposés et ont été élaborés par les enseignants titulaires du département qui se sont assurés du plus large spectre de compétences possible, correspondant aux attentes pédagogiques du Programme National MMI. Les critères d'évaluations et les tâches attendues sont cohérents entre les ressources dispensées et les attentes de rendus de la part des étudiants.

La totalité des heures de SAÉ placées sur l'emploi du temps sont au service de la réponse faite par chaque étudiant aux problématiques rencontrées en traitant les différents sujets. Les heures placées sont pour la quasi-totalité des heures de TD durant lesquelles l'étudiant est l'acteur principal et déterminant de la des réponses qu'il développera pour chaque projet.

Ainsi, nous encourageons, autant que possible, l'individualisation des éclairages apportés par les enseignants, qui adapteront leur pédagogie en fonction des besoins de chaque étudiant.

Bien entendu, en ce qui concerne la transmission de savoirs, de méthodes ou de techniques générales nécessaires à l'ensemble des étudiants, les heures de SAÉ peuvent se dérouler comme des TD ou des TP classiques, de type Ressource.

En fonction des projets soumis, le rendu des SAÉ peut être individuel ou en groupe. Certaines déboucheront sur un rapport présentant les réponses aux objectifs décrits par chaque sujet déterminé. D'autres s'articuleront autour d'une liste de livrables prédéfinis. Ainsi chaque étudiant devra remettre les rapports ou es livrables sur les SAÉ développées afin que chaque groupe d'enseignants impliqués puisse évaluer la qualité des réponses en fonction d'une grille d'évaluation déterminée au préalable par l'équipe pédagogique. Il appartient aux étudiants d'être attentifs aux demandes exprimées par les responsables de SAÉ afin de coller au plus près aux attentes pédagogiques.

3. La démarche portfolio

Nommé parfois portefeuille de compétences ou passeport professionnel, le portfolio est un point de connexion entre le monde universitaire et le monde socio-économique. En cela, il répond à l'ensemble des dimensions de la professionnalisation de l'étudiant : de sa formation à son devenir en tant que professionnel.

Le portfolio soutient donc le développement des compétences et l'individualisation du parcours de formation. Plus spécifiquement, le portfolio offre la possibilité pour l'étudiant d'engager une démarche de démonstration, de progression, d'évaluation et de valorisation des compétences qu'il acquiert tout au long de son cursus.

Quels qu'en soient la forme, l'outil ou le support, le portfolio a pour objectif de permettre à l'étudiant d'adopter une posture réflexive et critique vis-à-vis des compétences acquises ou en voie d'acquisition. Au sein du portfolio, l'étudiant documente et argumente sa trajectoire de développement en mobilisant et analysant des traces, et ainsi en apportant des preuves issues de l'ensemble de ses mises en situation professionnelle (SAÉ). Le format adopté au sein du département MMI de Corte passe par le développement et la mise à jour régulière d'un site personnel. Le Portfolio est adossé aux ressources et SAÉ web.

La démarche portfolio est un processus continu d'autoévaluation qui nécessite un accompagnement par l'ensemble des acteurs de l'équipe pédagogique. L'étudiant est guidé pour comprendre les éléments du référentiel de compétences, ses modalités d'appropriation, les mises en situation correspondantes et les critères d'évaluation.

Le portfolio est évalué sur les semestres pairs, à partir du S2 et se poursuit jusqu'au S6 validant le diplôme. L'évaluation du Portfolio sur les semestres impairs servira à suivre l'évolution concrète et réelle de ce projet tout au long de la formation. Ainsi, même si les semestres impairs ne donnent pas lieu à une note en tant que telle, le suivi des enseignants concernés sera considéré lors de la notation et les notes finales en tiendront compte.

4. Corrélations entre SAÉ et Portfolio

La démarche portfolio démarre dès le premier semestre, même si celui-ci ne donne lieu à une évaluation qu'à partir du S2. Les interactions entre les SAE et le portfolio sont fortes et doivent être bien cernées par les étudiants qui devront les faire apparaître et les mettre en valeur de manière claire et ordonnée à travers leur portfolio.

Cette démarche est continue sur les 6 semestres de BUT MMI et le portfolio représente la pièce centrale des apprentissages confirmés.

5. Détail et mise en œuvre des SAÉ

Ce document de cadrage n'a pas vocation à se substituer aux sujets plus formels devant être introduits et encadrés par les enseignants responsables des SAÉ. Les détails des missions et la liste des livrables vous seront fournis au lancement de chaque SAÉ

- SAÉ 4.Crea.01 Créer pour une campagne de communication visuelle

Responsable de la SAÉ: Yannick Stara | <u>stara_y@univ-corse.fr</u>

Cette SAÉ mobilise des ressources diverses et complémentaires. Les étudiants doivent créer l'univers visuel d'une marque fictive dont le concept est de transposer l'univers visuel d'artistes sur des manteaux, pour en faire des œuvres à porter. Les étudiants devront démontrer leur bonne compréhension des œuvres produites par l'artiste qu'ils auront sélectionné afin de le décliner efficacement sur les différents supports de communication de la marque. En outre, il leur est demandé de trouver le nom de la marque et de créer les éléments premiers d'une identité graphique (logotype, typographie, gamme colorimétrique, univers graphique, assets...) afin de présenter le concept de la marque sur différents supports de communication destinés à la publication numérique.

À partir d'une situation de communication donnée, les étudiants doivent analyser le contexte, en comprendre les enjeux et définir une stratégie plurimédia. Cela implique par exemple et de manière non exhaustive, de définir une ligne éditoriale, une identité visuelle, un plan de communication, la liste de contenus à produire.

Dans une seconde phase, les étudiants doivent produire les médias correspondant à la stratégie définie. Ces médias doivent être de nature variée et solliciter l'ensemble des ressources de la compétence "exprimer".

- Compétence ciblée: Comprendre les écosystèmes, les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique | Concevoir ou co-concevoir une réponse stratégique pertinente à une problématique complexe | Exprimer un message avec les médias numériques pour informer et communiquer | Entreprendre dans le secteur du numérique
- Description des objectifs de la SAÉ et de la problématique professionnelle associée : mobiliser et combiner les ressources liées au design d'expérience et à la création graphique pour produire les éléments d'une campagne de communication visuelle. En tant que graphistes juniors, les étudiants doivent mettre en place une campagne de communication visuelle répondant à un cahier des charges imposé. Les étudiants doivent être capable de justifier les choix et propositions faites au commanditaire en répondant à la question : Comment définir et exploiter une identité visuelle pour donner du sens à une campagne de communication ?
- O Durant la SAE les étudiant sont amenés à :

Comprendre et analyser sur le plan graphique et sémiologique le contexte et les objectifs de communication ; Définir une identité visuelle correspondant aux objectifs visés et défendre les choix esthétiques effectués auprès du commanditaire ; Décliner l'identité visuelle pour les différents supports de communication envisagés ; Produire les visuels nécessaires (webdesign, affiches, flyers, brochures...).

- Apprentissage(s) critique(s) couvert(s) :
 - AC21.01 | Analyser la stratégie de communication ou marketing d'un acteur, d'une organisation au regard d'un secteur ou d'un marché (stratégie, mission, valeurs...)
 - AC21.02 | Auditer un site web, une marque ou un service, en termes de trafic et de référencement
 - AC21.04 | Identifier et décrire les parcours client à partir d'enquêtes de terrain
 - AC21.05 | Cartographier les expériences utilisateur : points de contact, points de friction et de satisfaction, carte d'empathie.
 - AC22.02 | Produire une recommandation ergonomique à partir des tests utilisateurs (sur système fonctionnel, prototype ou maquette interactive)
 - AC22.03 | Co-construire une recommandation stratégique (en structurant un plan d'action)
 - AC23.02 | Définir une iconographie (illustrations, photographies, vidéos)
 - AC23.03 | Créer et décliner une identité visuelle (charte graphique)
 - AC23.06 | Élaborer et produire des animations, des designs sonores, des effets spéciaux, de la visualisation de données ou de la 3D
 - AC25.02 | Cartographier un écosystème (identification des acteurs, synthèse des propositions de valeur)

- AC25.06 | Prendre en compte les contraintes juridiques
- Liste des ressources mobilisées et combinées :
 - R4.Crea.01 | Anglais
 - R4.02 | Economie, gestion et Droit du numérique
 - R4.03 | Design d'expérience
 - R4.Crea.06 | Culture artistique

SAÉ 4.Crea.02 : Produire du contenu multimédia

 Responsables de la SAÉ: Laurent Capocchi | <u>capocchi |@univ-corse.fr</u> - Yannick Stara | <u>stara y@univ-corse.fr</u>

Cette SAÉ repose sur un ensemble de productions devant être cohérentes et proposer un dispositif de communication, de divertissement ou artistique.

Le sujet se décline en trois phases complémentaires :

- 1. Les étudiants devront produire une création graphique (sujet communiqué ultérieurement) sur une thématique imposée et destinée à l'imagerie fixe (affiche, poster, fond d'écran...).
- 2. Une version animée de la production précédente sera développée et publiée en ligne afin de prolonger ou compléter l'univers développé dans l'étape précédente.
- 3. Une version interactive devra être développée et mise en ligne afin d'en proposer la version finale et complète, permettant l'accès aux deux versions développées précédemment.
 - Compétences ciblées: Mobiliser et combiner les ressources liées à l'écriture multimédia, à l'audiovisuel et à la gestion de contenus pour produire un dispositif multimédia en vue de la promotion d'un produit, d'un service ou d'une marque ou dans un objectif de divertissement ou artistique. | Mobiliser les ressources liées aux langues vivantes et à l'expression écrite et orale.
 - En tant que producteurs de contenus juniors, les étudiants doivent produire et héberger un ensemble de contenus multimédia. Les étudiants doivent répondre à la question : Comment apporter de la plus-value à une campagne de communication en produisant un ensemble cohérent de média numériques ? Une partie significative des contenus sera réalisée en anglais ou dans une autre langue. La SAÉ doit prévoir des situations permettant d'évaluer la capacité des étudiants à communiquer au sein d'organisations.
 - Description des objectifs de la SAÉ et de la problématique professionnelle associée : Au travers de cette SAÉ, les étudiants sont amenés à : analyser un objectif de communication et concevoir un dispositif multimédia en visant un objectif commercial, de divertissement
 - ou artistique ; Créer un ensemble cohérents de médias de différentes natures (textes, vidéos, animations, illustrations, sons...) ; Exploiter un CMS pour héberger, intégrer et mettre en ligne les productions réalisées.
 - Apprentissage(s) critique(s) couvert(s):
 - AC22.01 | Co-concevoir un produit ou un service (proposition de valeur, fonctionnalités...)
 - AC22.02 | Produire une recommandation ergonomique à partir des tests utilisateurs (sur système fonctionnel, prototype ou maquette interactive)
 - AC23.04 | Imaginer, écrire et scénariser en vue d'une communication multimédia ou transmédia
 - AC23.05 | Réaliser, composer et produire pour une communication plurimédia
 - AC23.06 | Élaborer et produire des animations, des designs sonores, des effets spéciaux, de la visualisation de données ou de la 3D
 - AC24.01 | Produire des pages et applications Web responsives
 - AC24.02 | Mettre en place ou développer un back office
 - AC24.05 | Optimiser une application web en termes de référencement et de temps de chargement
 - AC24.06 | Configurer une solution d'hébergement adaptée aux besoins
 - AC25.04 | Collaborer au sein des organisations
 - AC25.05 | Maitriser les codes des productions écrites et orales professionnelles

Liste des ressources mobilisées et combinées :

- R4.Crea.01 | Anglais
- R4.03 | Design d'expérience
- R4.04 | Expression, communication
- R4.Crea.05 | Gestion de contenus spécialisée
- R4.Crea.07 | Audiovisuel Motion design
- R4.Crea.08 | Ecriture multimédia et narration

- SAÉ 4.05 – Portfolio

 Responsables de la SAÉ: Laurent Capocchi | <u>capocchi l@univ-corse.fr</u> - Yannick Stara | <u>stara y@univ-corse.fr</u>

Au semestre 4, la démarche portfolio permettra d'évaluer l'étudiant dans son processus d'acquisition des niveaux de compétences de la deuxième année du B.U.T., et dans sa capacité à en faire la démonstration par la mobilisation d'éléments de preuve argumentés et sélectionnés. L'étudiant devra donc engager une posture réflexive et de distanciation critique en cohérence avec le parcours suivi et le degré de complexité des niveaux de compétences ciblés, tout en s'appuyant sur l'ensemble des mises en situation proposées dans le cadre des SAÉ de deuxième année.

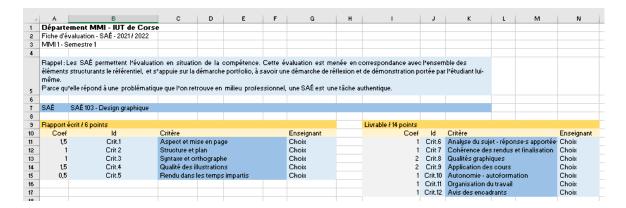
- Compétence ciblée: Comprendre les écosystèmes, les besoins des utilisateurs et les dispositifs de communication numérique | Concevoir ou co-concevoir une réponse stratégique pertinente à une problématique complexe | Exprimer un message avec les médias numériques pour informer et communiquer | Développer pour le web et les médias numériques | Entreprendre dans le secteur du numérique
- Description des objectifs de la SAÉ et de la problématique professionnelle associée: Prenant n'importe quelle forme, littérale, analogique ou numérique, la démarche portfolio pourra être menée dans le cadre d'ateliers au cours desquels l'étudiant retracera la trajectoire individuelle qui a été la sienne durant la seconde année du B.U.T. au prisme du référentiel de compétences et du parcours suivi, tout en adoptant une posture propice à une analyse distanciée et intégrative de l'ensemble des SAÉ.

6. Évaluation des SAÉ

La note de chaque SAÉ porte sur 20 points, répartis en deux catégories : la mission, généralement notée sur 15 points et le rapport, généralement noté sur 5 points. La répartition et le nombre de points par catégories peuvent être modifiés librement par les enseignants en charge de chaque SAÉ.

La répartition des points se fait en fonction des critères d'évaluations établis et coefficientés par les enseignants de chaque SAÉ. Le responsable de SAÉ a la charge de centraliser les appréciations des enseignant et de reporter les notes dans le tableau d'évaluation du document général.

Exemple de grille d'évaluation (SAÉ 103 – Design graphique) présentant les critères pédagogiques d'évaluation et les coefficients qui leur sont attribués.



Une grille similaire est établie pour chaque SAÉ. Les critères et les coefficients sont établis par les enseignants y intervenant et correspondent aux objectifs pédagogiques de chaque projet.

7. Rédaction du rapport de SAÉ

Le rapport permet de présenter la démarche développée durant les SAÉ pour répondre à la commande ou aux problématiques des différents sujets. Il doit être clair et précis afin que les enseignants puissent évaluer correctement les critères pédagogiques attendus. L'enjeu est de bien faire comprendre au lecteur le contexte général et les éléments d'analyse ou les enjeux techniques qui ont guidé les choix déterminant les livrables finaux.

Contenu du rapport

- Le contenu du rapport doit refléter les différents aspects relatifs aux acquis d'apprentissage associés au Projet. Il doit présenter la partie technique du travail effectué en mettant en avant le raisonnement scientifique critique et en renvoyant à la bibliographie pour la théorie issue des cours et de la littérature. Le rapport doit être structuré et présenter clairement ce que l'on veut faire, pourquoi, et enfin comment. Il ne s'agit en aucun cas d'un descriptif chronologique du travail effectué.
- On doit y trouver :
 - Une introduction,
 - Un sommaire,
 - Une analyse technique du problème posé,
 - Les solutions techniques proposées et justification des choix techniques effectués,
 - Une conclusion,
 - Une bibliographie,
 - Une ou plusieurs annexe(s), si nécessaire.
- L'introduction constitue une entrée en matière, qui situe le travail, ses contraintes de temps et de moyens, son objectif, et la façon dont on a procédé. Elle peut annoncer le plan du rapport. L'introduction présente le but de la recherche, ou la question qui a été posée. Elle est normalement écrite de façon à intéresser les lectrices et lecteurs. Une façon de faire cela est de présenter les différentes hypothèses qui étaient à l'étude, et de faire des prédictions sur le genre de résultats qu'on pourrait obtenir basé sur ces hypothèses. On peut aussi mentionner l'aspect appliqué ou économique du sujet.
- Un état de l'art concret est important pour présenter les diverses options envisageables et justifier les solutions choisies. Cela permet de soutenir le cahier des charges en ses objectifs et contraintes, ainsi que de mettre en évidence les originalités propres au travail.
- Selon les exercices ou les problématiques, une présentation de la méthodologie peut revêtir un caractère déterminant. La section méthodologie décrit le protocole de

- recherche qui a été suivi, de telle façon qu'il serait possible pour la lectrice ou le lecteur de reproduire la recherche dans ses grandes lignes.
- La conclusion générale reprend les objectifs, résume les résultats, et donne des perspectives.
- La bibliographie doit être pertinente et les références correctement indiquées et de manière complète.

Forme du rapport

- La couverture du rapport doit être soignée et en relation avec la thématique de la recherche menée ou de l'exercice réalisé.
- Elle doit présenter la structure qui a encadré ce travail (en l'occurrence le département MMI de l'IUT de Corse), l'étudiant qui a œuvré (nom + prénom), l'année universitaire en cours, un titre explicite. Elle peut contenir une image d'illustration.
- Une typographie adaptée et lisible doit être choisie en fonction de la nature des éléments textuels (titres, sous-titres, paragraphes, légendes...).
- Le rapport est divisé en chapitres spécifiques. Chacun d'eux peut débuter par une courte introduction qui en expose l'objet ainsi que la structure, et se terminer par une courte conclusion.
- Chaque annexe nécessite un titre ainsi qu'un court texte descriptif.
- Le texte du rapport peut être efficacement soutenu par l'utilisation de visuels (organigrammes, illustrations, tableaux, formules mathématiques...) présentant les principes d'un algorithme, la fonctionnalité d'un élément, ou encore des résultats quantitatifs, par exemple. Ces illustrations permettent de préciser les propos exposés et de convaincre le lecteur de leur caractère significatif. Il est donc important d'en prévoir suffisamment dans le rapport! Les plus pertinentes pourront être sélectionnées ultérieurement comme support de l'exposé oral, ce qui facilite également la préparation de ce dernier.
- Chaque figure doit être appelée depuis le texte principal et explicitement légendée pour en permettre la compréhension et attirer l'attention du lecteur sur les points importants qu'elle expose. Un graphique dépourvu d'axe ou d'échelle n'est d'aucun intérêt pour le lecteur...
- Enfin, le texte doit s'adresser au lecteur de manière neutre et impersonnelle. Les règles grammaticales et d'orthographe sont évidemment d'application. Les sources doivent être citées dans le texte ainsi que dans les légendes des figures.

Bon travail à toutes et à tous!